

ASSEMBLÉE NATIONALE

JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

XIII^e Législature

SESSION ORDINAIRE DE 2010-2011

Séance du lundi 25 octobre 2010

Articles, amendements et annexes



26^e séance

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2011

Première partie du projet de loi de finances pour 2011

Texte du projet de loi – n° 2824

Article 46

Le montant du prélèvement effectué sur les recettes de l'État au titre de la participation de la France au budget de l'Union européenne est évalué pour l'exercice 2011 à 18,235 milliards d'euros.

Amendement n° 13 présenté par M. Garrigue, Mme Montchamp, M. Goulard, M. Bernier et M. Grand.

Substituer au mot : « participation », le mot : « contribution ».

Amendement n° 73 présenté par M. Mallié, M. Bodin, Mme Marland-Militello, M. Bernier, Mme Besse, Mme Boyer, M. Breton, M. Calméjane, M. Carayon, M. Decool, Mme Delong, M. Depierre, M. Dhucq, M. Domergue, M. Dord, M. Garraud, M. Gatignol, M. Gest, M. Gilard, M. Ginesy, M. Gonnot, M. Hillmeyer, Mme Joissains-Masini, M. Labaune, M. Lazaro, M. Lezeau, M. Luca, M. Christian Ménard, M. Meunier, M. Mothron,

M. Perruchot, Mme Pons, M. Remiller, M. Roatta, Mme Rosso-Debord, M. Siré, M. Souchet, M. Suguenot, M. Teissier, M. Terrot, M. Tian, M. Vanneste, M. Verchère, M. Vitel, M. Michel Voisin, M. Zumkeller et Mme Poletti.

Substituer au nombre :

« 18,235 »,

le nombre :

« 18,106 ».

Article 47

TITRE II

DISPOSITIONS RELATIVES À L'ÉQUILIBRE DES RESSOURCES ET DES CHARGES

- ① I. – Pour 2011, les ressources affectées au budget évaluées dans l'état A annexé à la présente loi, les plafonds des charges et l'équilibre général qui en résulte, sont fixés aux montants suivants :

② (En millions d'euros)

	RESSOURCES	CHARGES	SOLDES
Budget général			
Recettes fiscales brutes/dépenses brutes	336 534	368 558	
À déduire : Remboursements et dégrèvements	82 153	82 153	
Recettes fiscales nettes / dépenses nettes	254 381	286 405	
Recettes non fiscales	16 873		
Recettes totales nettes / dépenses nettes	271 254	286 405	
À déduire : Prélèvements sur recettes au profit des collectivités territoriales et de l'Union européenne	73 427		
Montants nets pour le budget général	197 827	286 405	-88 578
Évaluation des fonds de concours et crédits correspondants	3 226	3 226	
Montants nets pour le budget général, y compris fonds de concours	201 053	289 631	
Budgets annexes			
Contrôle et exploitation aériens	1 999	1 999	0
Publications officielles et information administrative	204	193	11
Totaux pour les budgets annexes	2 203	2 192	11
Évaluation des fonds de concours et crédits correspondants :			
Contrôle et exploitation aériens	23	23	
Publications officielles et information administrative			
Totaux pour les budgets annexes, y compris fonds de concours	2 226	2 215	11

	RESSOURCES	CHARGES	SOLDES
Comptes spéciaux			
Comptes d'affectation spéciale.....	60 370	60 570	-200
Comptes de concours financiers.....	101 794	105 045	-3 251
Comptes de commerce (solde).....			-32
Comptes d'opérations monétaires (solde).....			57
Solde pour les comptes spéciaux.....			-3 426
Solde général			-91 993

③ II. – Pour 2011 :

④ 1° Les ressources et les charges de trésorerie qui concourent à la réalisation de l'équilibre financier sont évaluées comme suit :

⑤ (En milliards d'euros)

Besoin de financement	
Amortissement de la dette à long terme.....	48,8
Amortissement de la dette à moyen terme.....	48,0
Amortissement de dettes reprises par l'État.....	0,6
Déficit budgétaire.....	92,0
Total	189,4
Ressources de financement	
Émissions à moyen et long termes (obligations assimilables du Trésor et bons du Trésor à taux fixe et intérêt annuel), nettes des rachats effectués par l'État et par la Caisse de la dette publique.....	186,0
Annulation de titres de l'État par la Caisse de la dette publique.....	2,9
Variation nette des bons du Trésor à taux fixe et intérêts précomptés.....	-0,7
Variation des dépôts des correspondants.....	-3,0
Variation du compte de Trésor.....	1,2
Autres ressources de trésorerie.....	3,0
Total	189,4

⑥ 2° Le ministre chargé de l'économie est autorisé à procéder, en 2011, dans des conditions fixées par décret :

⑦ a) À des emprunts à long, moyen et court termes libellés en euros ou en autres devises pour couvrir l'ensemble des charges de trésorerie ou pour renforcer les réserves de change ;

⑧ b) À l'attribution directe de titres de dette publique négociable à la Caisse de la dette publique ;

⑨ c) À des conversions facultatives, à des opérations de pension sur titres d'État ;

⑩ d) À des opérations de dépôts de liquidités auprès de la Caisse de la dette publique, sur le marché interbancaire de la zone euro, et auprès des États de la même zone ;

⑪ e) À des souscriptions de titres de créances négociables émis par des établissements publics administratifs, à des rachats, à des échanges d'emprunts, à des échanges de devises ou de taux d'intérêt, à l'achat ou à la vente d'options, de contrats à terme sur titres d'État ou d'autres instruments financiers à terme.

⑫ 3° Le ministre chargé de l'économie est, jusqu'au 31 décembre 2011, habilité à conclure, avec des établissements de crédit spécialisés dans le financement à moyen et long termes des investissements et chargés d'une mission d'intérêt général, des conventions

établissant pour chaque opération les modalités selon lesquelles peuvent être stabilisées les charges du service d'emprunts qu'ils contractent en devises étrangères.

⑬ 4° Le plafond de la variation nette, appréciée en fin d'année, de la dette négociable de l'État d'une durée supérieure à un an est fixé à 89,2 milliards d'euros.

⑭ III. – Pour 2011, le plafond d'autorisation des emplois rémunérés par l'État, exprimé en équivalents temps plein travaillé, est fixé au nombre de 1 975 023.

⑮ IV. – Pour 2011, les éventuels surplus mentionnés au 10° du I de l'article 34 de la loi organique n° 2001-692 du 1^{er} août 2001 relative aux lois de finances modifiée par la loi organique n° 2005-779 du 12 juillet 2005 sont utilisés dans leur totalité pour réduire le déficit budgétaire.

⑯ Il y a constatation de tels surplus si, pour l'année 2011, le produit des impositions de toute nature établies au profit de l'État net des remboursements et dégrèvements d'impôts, révisé dans la dernière loi de finances rectificative de l'année 2011 ou, à défaut, dans le projet de loi de finances pour 2012, est, à législation constante, supérieur à l'évaluation figurant dans l'état A mentionné au I du présent article.

ÉTAT A

(article 47 du projet de loi)

VOIES ET MOYENS

I. – Budget général

(En milliers d'euros)

NUMÉRO de ligne	INTITULÉ DE LA RECETTE	ÉVALUATION pour 2011
	1. Recettes fiscales	
	11. Impôt sur le revenu	59 539 000
1101	Impôt sur le revenu.....	59 539 000
	12. Autres impôts directs perçus par voie d'émission de rôles	6 032 230
1201	Autres impôts directs perçus par voie d'émission de rôles.....	6 032 230
	13. Impôt sur les sociétés	56 654 218
1301	Impôt sur les sociétés.....	56 654 218
	14. Autres impôts directs et taxes assimilées	10 295 593
1401	Retenues à la source sur certains bénéficiaires non commerciaux et de l'impôt sur le revenu.....	519 100
1402	Retenues à la source et prélèvements sur les revenus de capitaux mobiliers et le prélèvement sur les bons anonymes...	4 864 000
1403	Prélèvements sur les bénéficiaires tirés de la construction immobilière (loi n° 63-254 du 15 mars 1963 art 28-IV).....	0
1404	Précompte dû par les sociétés au titre de certains bénéficiaires distribués (loi n° 65-566 du 12 juillet 1965 art 3).....	0

NUMÉRO de ligne	INTITULÉ DE LA RECETTE	ÉVALUATION pour 2011	NUMÉRO de ligne	INTITULÉ DE LA RECETTE	ÉVALUATION pour 2011
1405	Prélèvement exceptionnel de 25 % sur les distributions de bénéfices	0	1769	Autres droits et recettes à différents titres.	4 080
1406	Impôt de solidarité sur la fortune	3 928 000	1773	Taxe sur les achats de viande.....	0
1407	Taxe sur les locaux à usage de bureaux, les locaux commerciaux et de stockage	35 000	1774	Taxe spéciale sur la publicité télévisée	70 573
1408	Prélèvements sur les entreprises d'assurance	101 353	1776	Redevances sanitaires d'abattage et de découpage.....	57 000
1409	Taxe sur les salaires	0	1777	Taxe sur certaines dépenses de publicité...	30 000
1410	Cotisation minimale de taxe professionnelle.....	0	1780	Taxe de l'aviation civile.....	75 455
1411	Cotisations perçues au titre de la participation des employeurs à l'effort de construction.....	15 000	1781	Taxe sur les installations nucléaires de base.....	689 000
1412	Taxe de participation des employeurs au financement de la formation professionnelle continue.....	25 000	1782	Taxes sur les stations et liaisons radioélectriques privées.....	24 136
1413	Taxe forfaitaire sur les métaux précieux, les bijoux, les objets d'art, de collection et d'antiquité	41 140	1785	Produits des jeux exploités par la Française des jeux (hors paris sportifs)	1 887 033
1415	Contribution des institutions financières ...	0	1786	Prélèvements sur le produit des jeux dans les casinos	713 688
1416	Taxe sur les surfaces commerciales	0	1787	Prélèvement sur le produit brut des paris hippiques	532 464
1421	Cotisation nationale de péréquation de taxe professionnelle – Cotisation nationale de péréquation sur la cotisation locale d'activité à partir de 2010	0	1788	Prélèvement sur les paris sportifs	128 696
1497	Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (affectation temporaire à l'État en 2010).....	0	1789	Prélèvement sur les jeux de cercle en ligne	62 208
1498	Cotisation foncière des entreprises (affectation temporaire à l'État en 2010).....	0	1798	Impositions forfaitaires sur les entreprises de réseaux (affectation temporaire à l'État en 2010)	0
1499	Recettes diverses	767 000	1799	Autres taxes.....	163 071
	15. Taxe intérieure sur les produits pétroliers	14 154 845		2. Recettes non fiscales	
1501	Taxe intérieure sur les produits pétroliers .	14 154 845		21. Dividendes et recettes assimilées	7 901 000
	16. Taxe sur la valeur ajoutée	175 056 216	2110	Produits des participations de l'État dans des entreprises financières	3 329 000
1601	Taxe sur la valeur ajoutée.....	175 056 216	2111	Contribution de la Caisse des dépôts et consignations représentative de l'impôt sur les sociétés.....	372 000
	17. Enregistrement, timbre, autres contributions et taxes indirectes	14 801 900	2116	Produits des participations de l'État dans des entreprises non financières et bénéfices des établissements publics non financiers.....	4 200 000
1701	Mutations à titre onéreux de créances, rentes, prix d'offices	413 955	2199	Autres dividendes et recettes assimilées...	0
1702	Mutations à titre onéreux de fonds de commerce.....	168 000		22. Produits du domaine de l'État	1 845 000
1703	Mutations à titre onéreux de meubles corporels.....	0	2201	Revenus du domaine public non militaire .	260 000
1704	Mutations à titre onéreux d'immeubles et droits immobiliers.....	14 346	2202	Autres revenus du domaine public	60 000
1705	Mutations à titre gratuit entre vifs (donations)	799 727	2203	Revenus du domaine privé	42 000
1706	Mutations à titre gratuit par décès	6 950 000	2204	Redevances d'usage des fréquences radioélectriques	256 000
1711	Autres conventions et actes civils	340 000	2209	Paiement par les administrations de leurs loyers budgétaires.....	1 131 000
1712	Actes judiciaires et extrajudiciaires.....	0	2211	Produit de la cession d'éléments du patrimoine immobilier de l'État.....	60 000
1713	Taxe de publicité foncière.....	261 482	2212	Autres produits de cessions d'actifs.....	1 000
1714	Taxe spéciale sur les conventions d'assurance	0	2299	Autres revenus du Domaine	35 000
1715	Taxe additionnelle au droit de bail	0		23. Produits de la vente de biens et services	1 289 000
1716	Recettes diverses et pénalités.....	139 590	2301	Remboursement par l'Union européenne des frais d'assiette et de perception des impôts et taxes perçus au profit de son budget.....	463 000
1721	Timbre unique.....	145 000	2303	Autres frais d'assiette et de recouvrement	518 000
1722	Taxe sur les véhicules de société.....	0	2304	Rémunération des prestations assurées par les services du Trésor Public au titre de la collecte de l'épargne	80 000
1723	Actes et écrits assujettis au timbre de dimension.....	0	2305	Produits de la vente de divers biens	3 000
725	Permis de chasser	0	2306	Produits de la vente de divers services.....	205 000
1751	Droits d'importation.....	0	2399	Autres recettes diverses	20 000
1753	Autres taxes intérieures.....	294 347		24. Remboursements et intérêts des prêts, avances et autres immobilisations financières	1 114 000
1754	Autres droits et recettes accessoires.....	6 000	2401	Intérêts des prêts à des banques et à des États étrangers.....	514 000
1755	Amendes et confiscations	70 000	2402	Intérêts des prêts du fonds de développement économique et social.....	4 000
1756	Taxe générale sur les activités polluantes .	221 000	2403	Intérêts des avances à divers services de l'État ou organismes gérant des services publics.....	31 000
1757	Cotisation à la production sur les sucres ...	0	2409	Intérêts des autres prêts et avances	291 000
1758	Droit de licence sur la rémunération des débiteurs de tabacs.....	25 000			
1760	Contribution carbone.....	0			
1761	Taxe et droits de consommation sur les tabacs.....	342 049			
1766	Garantie des matières d'or et d'argent	0			
1768	Taxe spéciale sur certains véhicules routiers.....	174 000			

NUMÉRO de ligne	INTITULÉ DE LA RECETTE	ÉVALUATION pour 2011	NUMÉRO de ligne	INTITULÉ DE LA RECETTE	ÉVALUATION pour 2011
2411	Avances remboursables sous conditions consenties à l'aviation civile	230 000	2698	Produits divers	39 000
2412	Autres avances remboursables sous conditions	11 000	2699	Autres produits divers	160 000
2413	Reversement au titre des créances garanties par l'État	3 000	3. Prélèvements sur les recettes de l'État		
2499	Autres remboursements d'avances, de prêts et d'autres créances immobilisées	30 000	3101	31. Prélèvements sur les recettes de l'État au profit des collectivités territoriales	55 191 160
	25. Amendes, sanctions, pénalités et frais de poursuites	1 245 997	3102	Prélèvement sur les recettes de l'État au titre de la dotation globale de fonctionnement	41 264 857
2501	Produits des amendes de la police de la circulation et du stationnement routiers	440 817	3102	Prélèvement sur les recettes de l'État du produit des amendes forfaitaires de la police de la circulation et des radars automatiques	0
2502	Produits des amendes prononcées par les autorités de la concurrence	250 000	3103	Prélèvement sur les recettes de l'État au titre de la dotation spéciale pour le logement des instituteurs	25 650
2503	Produits des amendes prononcées par les autres autorités administratives indépendantes	50 000	3104	Dotation de compensation des pertes de bases de la taxe professionnelle et de redevance des mines des communes et de leurs groupements	35 000
2504	Recouvrements poursuivis à l'initiative de l'agence judiciaire du Trésor	25 000	3105	Prélèvement sur les recettes de l'État au titre de la dotation de compensation de la taxe professionnelle	348 442
2505	Produit des autres amendes et condamnations pécuniaires	339 180	3106	Prélèvement sur les recettes de l'État au profit du Fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA) ...	6 037 907
2510	Frais de poursuite	120 000	3107	Prélèvement sur les recettes de l'État au titre de la compensation d'exonérations relatives à la fiscalité locale	1 823 112
2511	Frais de justice et d'instance	12 000	3108	Dotation élu local	65 006
2512	Intérêts moratoires	3 000	3109	Prélèvement sur les recettes de l'État au profit de la collectivité territoriale de Corse et des départements de Corse ...	40 173
2513	Pénalités	6 000	3110	Compensation de la suppression de la part salaire de la taxe professionnelle	0
	26. Divers	3 478 000	3111	Fonds de mobilisation départementale pour l'insertion	500 000
2601	Reversements de Natixis	0	3112	Dotation départementale d'équipement des collèges	326 317
2602	Reversements de la Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur	600 000	3113	Dotation régionale d'équipement scolaire	661 186
2603	Prélèvements sur les fonds d'épargne gérés par la Caisse des Dépôts et Consignations	1 230 000	3114	Compensation d'exonération au titre de la réduction de la fraction des recettes prises en compte dans les bases de taxe professionnelle des titulaires de bénéfices non commerciaux	164 447
2604	Divers produits de la rémunération de la garantie de l'État	119 000	3115	Compensation d'exonération de la taxe foncière relative au non-bâti agricole (hors la Corse)	0
2611	Produits des chancelleries diplomatiques et consulaires	115 000	3117	Fonds de solidarité des collectivités territoriales touchées par des catastrophes naturelles	20 000
2612	Redevances et divers produits pour frais de contrôle et de gestion	17 000	3118	Dotation globale de construction et d'équipement scolaire	2 686
2613	Prélèvement effectué sur les salaires des conservateurs des hypothèques	418 000	3119	Prélèvement exceptionnel sur les recettes de l'État au profit du Fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA)	0
2614	Prélèvements effectués dans le cadre de la directive épargne	82 000	3120	Compensation relais de la réforme de la taxe professionnelle	0
2615	Commissions et frais de trésorerie perçus par l'État dans le cadre de son activité régaliennne	32 000	3121	Prélèvement sur les recettes de l'État spécifique au profit des dotations d'aménagement	0
2616	Frais d'inscription	8 000	3122	Dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle	2 530 000
2617	Recouvrement des indemnisations versées par l'État au titre des expulsions locatives	7 000	3123	Dotation pour transferts de compensations d'exonérations de fiscalité directe locale	927 877
2618	Remboursement des frais de scolarité et accessoires	3 000	3124	Dotation de garantie des reversements des fonds départementaux de taxe professionnelle	418 500
2620	Récupération d'indus	43 000	32. Prélèvements sur les recettes de l'État au profit de l'Union européenne		
2621	Recouvrements après admission en non-valeur	270 000	3201	Prélèvement sur les recettes de l'État au profit du budget de l'Union européenne	18 235 494
2622	Divers versements de l'Union européenne	38 000	4. Fonds de concours		
2623	Reversements de fonds sur les dépenses des ministères ne donnant pas lieu à rétablissement de crédits	50 000	Évaluation des fonds de concours		
2624	Intérêts divers (hors immobilisations financières)	48 000	3 226 469		
2625	Recettes diverses en provenance de l'étranger	4 000			
2626	Remboursement de certaines exonérations de taxe foncière sur les propriétés non bâties (art 109 de la loi de finances pour 1992)	5 000			
2627	Soulte sur reprise de dette et recettes assimilées	0			
2697	Recettes accidentelles	190 000			

Récapitulatif des recettes du budget général

(En milliers d'euros)

NUMÉRO de ligne	INTITULÉ DE LA RUBRIQUE	ÉVALUATION pour 2011
	1. Recettes fiscales	336 534 002
11	Impôt sur le revenu.....	59 539 000
12	Autres impôts directs perçus par voie d'émission de rôles.....	6 032 230
13	Impôt sur les sociétés.....	56 654 218
14	Autres impôts directs et taxes assimilées..	10 295 593
15	Taxe intérieure sur les produits pétroliers .	14 154 845
16	Taxe sur la valeur ajoutée.....	175 056 216
17	Enregistrement, timbre, autres contributions et taxes indirectes.....	14 801 900
	2. Recettes non fiscales	16 872 997
21	Dividendes et recettes assimilées.....	7 901 000
22	Produits du domaine de l'État.....	1 845 000
23	Produits de la vente de biens et services...	1 289 000
24	Remboursements et intérêts des prêts, avances et autres immobilisations financières.....	1 114 000
25	Amendes, sanctions, pénalités et frais de poursuites.....	1 245 997
26	Divers.....	3 478 000
	Total des recettes brutes (1 + 2).....	353 406 999
	3. Prélèvements sur les recettes de l'État	73 426 654
31	Prélèvements sur les recettes de l'État au profit des collectivités territoriales.....	55 191 160
32	Prélèvements sur les recettes de l'État au profit de l'Union européenne.....	18 235 494
	Total des recettes, nettes des prélèvements (1 + 2 - 3).....	279 980 345
	4. Fonds de concours	3 226 469
	Évaluation des fonds de concours.....	3 226 469

II. – BUDGETS ANNEXES

(En euros)

NUMÉRO de ligne	INTITULÉ DE LA RUBRIQUE	ÉVALUATION pour 2011
	Contrôle et exploitation aériens	
7010	Ventes de produits fabriqués et marchandises.....	80 000
7061	Redevances de route.....	1 147 500 000
7062	Redevance océanique (nouveau).....	12 000 000
7063	Redevances pour services terminaux de la circulation aérienne pour la métropole	228 900 000
7064	Redevances pour services terminaux de la circulation aérienne pour l'outre-mer..	33 000 000
7065	Redevances de route. Autorité de surveillance.....	10 400 000
7066	Redevances pour services terminaux de la circulation aérienne. Autorité de surveillance.....	2 200 000
7067	Redevances de surveillance et de certification.....	29 700 000
7068	Prestations de service.....	610 000
7080	Autres recettes d'exploitation.....	2 755 000
7130	Variation des stocks (production stockée)..	0
7200	Production immobilisée.....	0
7400	Subventions d'exploitation.....	0
7500	Autres produits de gestion courante.....	55 000
7501	Taxe de l'aviation civile.....	307 955 000
7600	Produits financiers.....	615 000
7781	Produits exceptionnels hors cessions immobilières (nouveau).....	16 880 000
7782	Produits exceptionnels issus des cessions immobilières (nouveau).....	8 000 000

NUMÉRO de ligne	INTITULÉ DE LA RUBRIQUE	ÉVALUATION pour 2011
7800	Reprises sur amortissements et provisions.....	3 800 000
7900	Autres recettes.....	0
9700	Produit brut des emprunts.....	194 382 536
9900	Autres recettes en capital.....	0
	Total des recettes.....	1 998 832 536
	Fonds de concours	22 740 000

(En euros)

NUMÉRO de ligne	INTITULÉ DE LA RUBRIQUE	ÉVALUATION pour 2011
	Publications officielles et information administrative	
7000	Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises.....	201 000 000
7100	Variation des stocks (production stockée)	0
7200	Production immobilisée.....	0
7400	Subventions d'exploitation.....	0
7500	Autres produits de gestion courante.....	0
7600	Produits financiers.....	0
7780	Produits exceptionnels.....	2 500 000
7800	Reprises sur amortissements et provisions.....	0
7900	Autres recettes.....	0
9300	Diminution de stocks constatée en fin de gestion.....	0
9700	Produit brut des emprunts.....	0
9900	Autres recettes en capital.....	0
	Total des recettes.....	203 500 000
	Fonds de concours	

III. – COMPTES D'AFFECTATION SPÉCIALE

(En euros)

NUMÉRO de ligne	INTITULÉ DE LA RUBRIQUE	ÉVALUATION pour 2011
	Contrôle de la circulation et du stationnement routiers	1 291 129 359
	Section : Contrôle automatisé	202 000 000
01	Amendes perçues par la voie du système de contrôle-sanction automatisé.....	202 000 000
02	Recettes diverses ou accidentelles.....	0
	Section : Circulation et stationnement routiers	1 089 129 359
03	Amendes perçues par la voie du système de contrôle-sanction automatisé.....	130 000 000
04	Amendes forfaitaires de la police de la circulation et amendes forfaitaires majorées issues des infractions constatées par la voie du système de contrôle-sanction automatisé et des infractions aux règles de la police de la circulation.....	959 129 359
05	Recettes diverses ou accidentelles.....	0
	Développement agricole et rural	110 500 000
01	Taxe sur le chiffre d'affaires des exploitations agricoles.....	110 500 000
03	Recettes diverses ou accidentelles.....	0
	Engagements en faveur de la forêt dans le cadre de la lutte contre le changement climatique	105 000 000
01	Produit de la vente des unités définies par le protocole de Kyoto du 11 décembre 1997.....	105 000 000
02	Recettes diverses ou accidentelles.....	0
	Gestion du patrimoine immobilier de l'État	400 000 000
01	Produits des cessions immobilières.....	400 000 000
	Gestion et valorisation des ressources tirées de l'utilisation du spectre hertzien	850 000 000

NUMÉRO de ligne	INTITULÉ DE LA RUBRIQUE	ÉVALUATION pour 2011	NUMÉRO de ligne	INTITULÉ DE LA RUBRIQUE	ÉVALUATION pour 2011
01	Produit des redevances acquittées par les opérateurs privés pour l'utilisation des bandes de fréquences libérées par les ministères affectataires	850 000 000	14	Personnels civils : retenues pour pensions : agents propres et détachés des budgets annexes	27 000 000
02	Cession de l'usufruit de tout ou partie des systèmes de communication militaires par satellites	0	21	Personnels civils : contributions des employeurs : agents propres de l'État et agents détachés dans une administration de l'État sur un emploi conduisant à pension (hors allocation temporaire d'invalidité)	26 073 000 000
03	Versements du budget général	0	22	Personnels civils : contributions des employeurs : agents détachés dans une administration de l'État sur un emploi ne conduisant pas à pension (hors allocation temporaire d'invalidité)	0
	Participations financières de l'État	5 000 000 000	23	Personnels civils : contributions des employeurs : agents propres des établissements publics et agents détachés en établissement public sur un emploi conduisant à pension	4 816 000 000
01	Produit des cessions, par l'État, de titres, parts ou droits de sociétés détenus directement	4 830 000 000	24	Personnels civils : contributions des employeurs : agents détachés dans les collectivités et établissements publics locaux sur un emploi conduisant à pension	0
02	Reversement de produits, sous toutes formes, résultant des cessions de titres, parts ou droits de sociétés détenus indirectement par l'État	0	25	Personnels civils : contributions des employeurs : agents détachés hors l'État sur un emploi ne conduisant pas à pension (hors France Télécom et hors La Poste)	0
03	Reversement de dotations en capital et de produits de réduction de capital ou de liquidation	80 000 000	26	Personnels civils : contributions des employeurs : agents propres de France Télécom et agents détachés à France Télécom	741 000 000
04	Remboursement de créances rattachées à des participations financières	70 000 000	27	Personnels civils : contributions des employeurs : primes et indemnités ouvrant droit à pension	0
05	Remboursements de créances liées à d'autres investissements, de l'État, de nature patrimoniale	20 000 000	28	Personnels civils : contributions des employeurs : validation des services auxiliaires : part employeur : complément patronal, versements du régime général, des autres régimes de base et de l'IRCANTEC	67 000 000
06	Versement du budget général	0	32	Personnels civils : contributions des employeurs : agents propres de La Poste et agents détachés à La Poste	1 235 000 000
	Pensions	52 403 704 392	33	Personnels civils : contributions des employeurs : allocation temporaire d'invalidité	143 000 000
	Section : Pensions civiles et militaires de retraite et allocations temporaires d'invalidité	48 022 000 000	34	Personnels civils : contributions des employeurs : agents propres et détachés des budgets annexes	220 000 000
01	Personnels civils : retenues pour pensions : agents propres de l'État et agents détachés dans une administration de l'État sur un emploi conduisant à pension	3 987 000 000	41	Personnels militaires : retenues pour pensions : agents propres de l'État et agents détachés dans une administration de l'État sur un emploi conduisant à pension	686 000 000
02	Personnels civils : retenues pour pensions : agents détachés dans une administration de l'État sur un emploi ne conduisant pas à pension	0	42	Personnels militaires : retenues pour pensions : agents détachés dans une administration de l'État sur un emploi ne conduisant pas à pension	0
03	Personnels civils : retenues pour pensions : agents propres des établissements publics et agents détachés en établissement public sur un emploi conduisant à pension	0	43	Personnels militaires : retenues pour pensions : agents propres des établissements publics et agents détachés en établissement public sur un emploi conduisant à pension	0
04	Personnels civils : retenues pour pensions : agents détachés dans les collectivités et établissements publics locaux sur un emploi conduisant à pension	0	44	Personnels militaires : retenues pour pensions : agents détachés dans les collectivités et établissements publics locaux sur un emploi conduisant à pension	0
05	Personnels civils : retenues pour pensions : agents détachés hors l'État sur un emploi ne conduisant pas à pension (hors France Télécom et hors La Poste)	0	45	Personnels militaires : retenues pour pensions : agents détachés hors l'État sur un emploi ne conduisant pas à pension (hors France Télécom et hors La Poste)	0
06	Personnels civils : retenues pour pensions : agents propres de France Télécom et agents détachés à France Télécom	162 000 000	47	Personnels militaires : retenues pour pensions : primes et indemnités ouvrant droit à pension	0
07	Personnels civils : retenues pour pensions : primes et indemnités ouvrant droit à pension	0	48	Personnels militaires : retenues pour pensions : validation des services auxiliaires : part agent : retenues rétroactives, versements du régime général, des autres régimes de base et de l'IRCANTEC	0
08	Personnels civils : retenues pour pensions : validation des services auxiliaires : part agent : retenues rétroactives, versements du régime général, des autres régimes de base et de l'IRCANTEC	85 000 000			
09	Personnels civils : retenues pour pensions : rachat des années d'études	4 000 000			
10	Personnels civils : retenues pour pensions : agents propres de l'État et agents détachés dans une administration de l'État : surcotisations salariales du temps partiel et des cessations progressives d'activité	0			
11	Personnels civils : retenues pour pensions : agents propres des établissements publics et agents détachés hors l'État : surcotisations salariales du temps partiel et des cessations progressives d'activité	0			
12	Personnels civils : retenues pour pensions : agents propres de La Poste et agents détachés à La Poste	265 000 000			

NUMÉRO de ligne	INTITULÉ DE LA RUBRIQUE	ÉVALUATION pour 2011	NUMÉRO de ligne	INTITULÉ DE LA RUBRIQUE	ÉVALUATION pour 2011
49	Personnels militaires : retenues pour pensions : rachat des années d'études	1 000 000	73	Compensations inter-régimes généralisée et spécifique	66 373 294
51	Personnels militaires : contributions des employeurs : agents propres de l'État et agents détachés dans une administration de l'État sur un emploi conduisant à pension	8 654 000 000	74	Recettes diverses	8 630 292
52	Personnels militaires : contributions des employeurs : agents détachés dans une administration de l'État sur un emploi ne conduisant pas à pension ...	0	75	Autres financements : Fonds de solidarité vieillesse (FSV), Fonds de solidarité invalidité (FSI) et cotisations rétroactives	542 000
53	Personnels militaires : contributions des employeurs : agents propres des établissements publics et agents détachés en établissement public sur un emploi conduisant à pension	22 000 000		Section : Pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre et autres pensions	2 545 793 100
54	Personnels militaires : contributions des employeurs : agents détachés dans les collectivités et établissements publics locaux sur un emploi conduisant à pension	0	81	Financement de la retraite du combattant : participation du budget général	793 000 000
55	Personnels militaires : contributions des employeurs : agents détachés hors l'État sur un emploi ne conduisant pas à pension (hors FranceTélécom et hors La Poste)	0	82	Financement de la retraite du combattant : autres moyens.....	0
57	Personnels militaires : contributions des employeurs : primes et indemnités ouvrant droit à pension.....	0	83	Financement du traitement de membres de la Légion d'honneur : participation du budget général.....	229 100
58	Personnels militaires : contributions des employeurs : validation des services auxiliaires : part employeur : complément patronal, versements du régime général, des autres régimes de base et de l'IRCANTEC.....	0	84	Financement du traitement de membres de la Légion d'honneur : autres moyens	0
60	Recettes diverses (administration centrale) : versement de l'établissement public prévu à l'article 46 de la loi de finances pour 1997 (no 96-1181 du 30 décembre 1996) : Établissement de gestion de la contribution exceptionnelle de FranceTélécom	243 000 000	85	Financement du traitement de personnes décorées de la Médaille militaire : participation du budget général	534 400
61	Recettes diverses (administration centrale) : Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales (CNRACL) : transfert au titre de l'article 59 de la loi no 2009-1673 du 30 décembre 2009 de finances pour 2010	458 000 000	86	Financement du traitement de personnes décorées de la Médaille militaire : autres moyens.....	0
62	Recettes diverses (administration centrale) : La Poste : versement de la contribution exceptionnelle de l'Établissement public national de financement des retraites de La Poste.....	0	87	Financement des pensions militaires d'invalidité : participation du budget général	1 709 000 000
63	Recettes diverses (administration centrale) : versement du Fonds de solidarité vieillesse (FSV) au titre de la majoration du minimum vieillesse : personnels civils	1 000 000	88	Financement des pensions militaires d'invalidité : autres moyens.....	0
64	Recettes diverses (administration centrale) : versement du Fonds de solidarité vieillesse (FSV) au titre de la majoration du minimum vieillesse : personnels militaires	0	89	Financement des pensions d'Alsace-Lorraine : participation du budget général	15 800 000
65	Recettes diverses (administration centrale) : compensation démographique généralisée : personnels civils et militaires.....	0	90	Financement des pensions d'Alsace-Lorraine : autres moyens.....	0
66	Recettes diverses (administration centrale) : compensation démographique spécifique : personnels civils et militaires	119 000 000	91	Financement des allocations de reconnaissance des anciens supplétifs : participation du budget général.....	13 150 000
67	Recettes diverses : récupération des indus sur pensions : personnels civils.....	13 000 000	92	Financement des pensions des anciens agents du chemin de fer franco-éthiopien : participation du budget général.	87 600
68	Recettes diverses : récupération des indus sur pensions : personnels militaires	0	93	Financement des pensions des sapeurs-pompiers et anciens agents de la défense passive victimes d'accident : participation du budget général	13 460 000
69	Autres recettes diverses	0	94	Financement des pensions de l'ORTF : participation du budget général	532 000
	Section : Ouvriers des établissements industriels de l'État	1 835 911 292	95	Financement des pensions des anciens agents du chemin de fer franco-éthiopien : autres financements : Fonds de solidarité vieillesse (FSV), Fonds de solidarité invalidité (FSI) et cotisations rétroactives.....	0
71	Cotisations salariales et patronales.....	567 160 000	96	Financement des pensions des sapeurs-pompiers et anciens agents de la défense passive victimes d'accident : autres financements : Fonds de solidarité vieillesse (FSV), Fonds de solidarité invalidité (FSI) et cotisations rétroactives.....	0
72	Contribution au Fonds spécial des pensions des ouvriers des établissements industriels de l'État (FSPOEIE) ..	1 193 205 706	97	Financement des pensions de l'ORTF : autres financements : Fonds de solidarité vieillesse (FSV), Fonds de solidarité invalidité (FSI) et cotisations rétroactives.....	0
			98	Financement des pensions de l'ORTF : recettes diverses.....	0
				Services nationaux de transport conventionnés de voyageurs	210 000 000
			01	Contribution de solidarité territoriale.....	175 000 000
			02	Fraction de la taxe d'aménagement du territoire	35 000 000
			03	Recettes diverses ou accidentelles.....	
				Total	60 370 333 751

IV. COMPTES DE CONCOURS FINANCIERS

(En euros)

NUMÉRO de ligne	INTITULÉ DE LA RECETTE	ÉVALUATION pour 2011
	Accords monétaires internationaux	0
01	Remboursements des appels en garantie de convertibilité concernant l'Union monétaire ouest-africaine	0
02	Remboursements des appels en garantie de convertibilité concernant l'Union monétaire d'Afrique centrale.....	0
03	Remboursements des appels en garantie de convertibilité concernant l'Union des Comores	0
	Avances à divers services de l'État ou organismes gérant des services publics	7 724 218 937
01	Remboursement des avances octroyées au titre du préfinancement des aides communautaires de la politique agricole commune	7 500 000 000
03	Remboursement des avances octroyées à des organismes distincts de l'État et gérant des services publics.....	137 500 000
04	Remboursement des avances octroyées à des services de l'État	86 718 937
	Avances à l'audiovisuel public	3 222 000 000
01	Recettes.....	3 222 000 000
	Avances au fonds d'aide à l'acquisition de véhicules propres	222 000 000
01	Remboursements des avances correspondant au produit de la taxe additionnelle à la taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules instituée par l'article 1011 bis du code général des impôts	222 000 000
	Avances aux collectivités territoriales	87 865 000 000
	Section : Avances aux collectivités et établissements publics, et à la Nouvelle-Calédonie	0
01	Remboursement des avances de l'article 70 de la loi du 31 mars 1932 et de l'article L. 2336-1 du code général des collectivités territoriales	0
02	Remboursement des avances de l'article 14 de la loi n° 46-2921 du 23 décembre 1946 et de l'article L. 2336-2 du code général des collectivités territoriales	0
03	Remboursement des avances de l'article 34 de la loi n° 53-1336 du 31 décembre 1953 (avances spéciales sur recettes budgétaires).....	0
04	Avances à la Nouvelle-Calédonie (fiscalité nickel).....	0
	Section : Avances sur le montant des impositions revenant aux régions, départements, communes, établissements et divers organismes	87 865 000 000
05	Recettes.....	87 865 000 000
	Prêts à des États étrangers	644 045 051
	Section : Prêts à des États étrangers, de la Réserve pays émergents, en vue de faciliter la réalisation de projets d'infrastructure	426 000 000
01	Remboursement des prêts à des États étrangers, de la Réserve pays émergents.....	426 000 000
	Section : Prêts à des États étrangers pour consolidation de dettes envers la France	69 450 000
02	Remboursement de prêts du Trésor	69 450 000
	Section : Prêts à l'Agence française de développement en vue de favoriser le développement économique et social dans des États étrangers	148 595 051
03	Remboursement de prêts octroyés par l'Agence française de développement	148 595 051
	Section : Prêts aux États membres de la zone euro	0

NUMÉRO de ligne	INTITULÉ DE LA RECETTE	ÉVALUATION pour 2011
04	Remboursement des prêts consentis aux États membres de l'Union européenne dont la monnaie est l'euro	0
	Prêts et avances à des particuliers ou à des organismes privés	2 116 770 000
	Section : Prêts et avances à des particuliers ou à des associations	770 000
01	Avances aux fonctionnaires de l'État pour l'acquisition de moyens de transport.	15 000
02	Avances aux agents de l'État pour l'amélioration de l'habitat.....	65 000
03	Avances aux associations participant à des tâches d'intérêt général.....	0
04	Avances aux agents de l'État à l'étranger pour la prise en location d'un logement.....	690 000
	Section : Prêts pour le développement économique et social	2 116 000 000
06	Prêts pour le développement économique et social.....	16 000 000
07	Prêts à la filière automobile.....	2 000 000 000
08	Prêts et avances au Fonds de prévention des risques naturels majeurs.....	100 000 000
	Total	101 794 033 988

Amendement n° 644 présenté par le Gouvernement.

I. – Dans l'état A, modifier les évaluations de recettes comme suit :

I. – BUDGET GÉNÉRAL

1. Recettes fiscales

11. Impôt sur le revenu

Ligne 1101 Impôt sur le revenu
majorer de 63 000 000 €

13. Impôt sur les sociétés

Ligne 1301 Impôt sur les sociétés
majorer de 583 000 000 €

14. Autres impôts directs et taxes assimilées

Ligne 1402 Retenues à la source et prélèvements sur les revenus de capitaux mobiliers et le prélèvement sur les bons anonymes

majorer de 1 000 000 €

Ligne 1406 Impôt de solidarité sur la fortune
majorer de 97 000 000 €

Ligne 1499 Recettes diverses

minorer de 58 000 000 €

15. Taxe intérieure sur les produits pétroliers

Ligne 1501 Taxe intérieure sur les produits pétroliers
minorer de 28 311 000 €

16. Taxe sur la valeur ajoutée

Ligne 1601 Taxe sur la valeur ajoutée
minorer de 118 000 000 €

17. Enregistrement, timbre, autres contributions et taxes indirectes

Ligne 1787 Prélèvement sur le produit brut des paris hippiques
minorer de 106 000 000 €

Ligne 1790 (nouvelle) Redevance sur les paris hippiques en ligne
majorer de 86 000 000 €

3. Prélèvements sur les recettes de l'État

31. Prélèvements sur les recettes de l'État au profit des collectivités territoriales

Ligne 3105 Prélèvement sur les recettes de l'État au titre de la dotation de compensation de la taxe professionnelle

majorer de 15 023 000 €

Ligne 3107 Prélèvement sur les recettes de l'État au titre de la compensation d'exonérations relatives à la fiscalité locale

majorer de 12 726 000 €

Ligne 3114 Compensation d'exonération au titre de la réduction de la fraction des recettes prises en compte dans les bases de taxe professionnelle des titulaires de bénéfices non commerciaux

majorer de 7 091 000 €

Ligne 3117 Fonds de solidarité des collectivités territoriales touchées par des catastrophes naturelles

minorer de 20 000 000 €

Ligne 3123 Dotation pour transferts de compensations d'exonérations de fiscalité directe locale

majorer de 19 160 000 €

Ligne 3125 (nouvelle) Prélèvement sur les recettes de l'État spécifique au profit de la dotation globale de fonctionnement

majorer de 115 000 000 €

II. – Rédiger ainsi le tableau de l'alinéa 2 :

(En millions d'euros)

	RESSOURCES	CHARGES	SOLDES
Budget général			
Recettes fiscales brutes/dépenses brutes	337 054	368 556	
À déduire : Remboursements et dégrèvements	82 153	82 153	
Recettes fiscales nettes / dépenses nettes	254 9011	286 403	
Recettes non fiscales	16 873		
Recettes totales nettes / dépenses nettes	271 774	286 403	
À déduire : Prélèvements sur recettes au profit des collectivités territoriales et de l'Union européenne	73 576		
Montants nets pour le budget général	198 198	286 403	-88 205
Évaluation des fonds de concours et crédits correspondants	3 226	3 226	
Montants nets pour le budget général, y compris fonds de concours	201 424	289 629	
Budgets annexes			
Contrôle et exploitation aériens	1 999	1 999	»
Publications officielles et information administrative	204	193	11
Totaux pour les budgets annexes	2 203	2 192	11
Évaluation des fonds de concours et crédits correspondants :			
Contrôle et exploitation aériens	23	23	
Publications officielles et information administrative	»	»	
Totaux pour les budgets annexes, y compris fonds de concours	2 226	2 215	
Comptes spéciaux			
Comptes d'affectation spéciale	60 370	60 570	-200
Comptes de concours financiers	101 794	105 045	-3 251
Comptes de commerce (solde)			-32
Comptes d'opérations monétaires (solde)			57
Solde pour les comptes spéciaux			-3 426
Solde général			-91 620

III. – Rédiger ainsi le tableau de l'alinéa 5 :

(En milliards d'euros)

Besoin de financement	
Amortissement de la dette à long terme	48,8
Amortissement de la dette à moyen terme	48,0
Amortissement de dettes reprises par l'État	0,6
Déficit budgétaire	91,6
Total	189,0
Ressources de financement	
Émissions à moyen et long termes (obligations assimilables du Trésor et bons du Trésor à taux fixe et intérêt annuel), nettes des rachats effectués par l'État et par la Caisse de la dette publique	186,0

Annulation de titres de l'État par la Caisse de la dette publique	2,9
Variation nette des bons du Trésor à taux fixe et intérêts précomptés	-1,1
Variation des dépôts des correspondants	-3,0
Variation du compte de Trésor	1,2
Autres ressources de trésorerie	3,0
Total	189,0

Amendement n° 645 présenté par le Gouvernement.

À la ligne 1787 de l'état A, substituer aux mots : « le produit brut des », le mot : « les ».

Annexes

DÉPÔT D'UN PROJET DE LOI ORGANIQUE

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 25 octobre 2010, transmis par M. le Premier ministre, un projet de loi organique, adopté par le Sénat après engagement de la procédure accélérée, relatif au Département de Mayotte.

Ce projet de loi organique, n° 2918, est renvoyé à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, en application de l'article 83 du règlement.

DÉPÔT D'UN PROJET DE LOI

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 25 octobre 2010, transmis par M. le Premier ministre, un projet de loi, adopté par le Sénat après engagement de la procédure accélérée, relatif au Département de Mayotte.

Ce projet de loi, n° 2919, est renvoyé à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, en application de l'article 83 du règlement.

DÉPÔT D'UN RAPPORT

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 25 octobre 2010, de M. Denis Jacquat, un rapport, n° 2920, fait au nom de la commission mixte paritaire chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi portant réforme des retraites.

